



Pétition

UNE LOI CITOYENNE POUR LA RÉGULARISATION

Après 60 jours de grève de la faim, après la récolte de plus de 46 000 signatures par la pétition « We Are Belgium Too », après des années de luttes pour la dignité et des manifestations rassemblant des milliers de personnes, le gouvernement ne trouve pas de solution pour les personnes sans-papiers.

Soutenez la campagne nationale « In My Name », la première proposition de loi citoyenne pour des critères clairs de régularisation, en signant la pétition en ligne sur www.inmyname.be ! Une proposition de loi d'initiative citoyenne est un mécanisme qui permet de déposer un projet de loi directement au parlement fédéral. Si la pétition obtient 25.000 signatures avant le 17 mai, la loi sera déposée et débattue publiquement au Parlement fédéral.

Les dons peuvent être versés sur le numéro de compte suivant: BE62 2100 2049 7061 au nom d'Espace Social Télé-Service. Soyez-en déjà vivement remerciés.
Bénéficiez d'une déduction fiscale de 45% pour les dons à partir de 40€ par année fiscale.

ESPACE SOCIAL TELE-SERVICE A.S.B.L.

Centre d'action sociale globale, agréé par le Service francophone bruxellois (COCOF), 28 Boulevard de l'Abattoir 1000 Bruxelles
tél. 02/548 98 00 - fax 02/502 49 39 - e-mail : espacesocial@tele-service.be - site : www.espacesocial.be
Tous dons versés en une ou plusieurs fois sur le compte IBAN: BE62-2100-2049-7061 et atteignant dans l'année au moins 40 € offrent une réduction d'impôt.

L'asbl Espace Social Télé-Service est habilitée à recevoir des donations et legs à taux réduits

La politique d'Espace Social Télé-Service en matière de protection de la vie privée peut être consultée sur le site www.espacesocial.be.
Vous pouvez demander de ne plus recevoir de courrier d'Espace Social Télé-Service et de consulter, modifier ou supprimer vos données personnelles.

Par soucis pour l'environnement - imprimé sur papier recyclé

Handtekening(en)
Signature(s)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT ORDRE DE VIREMENT

Bij invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur

	Bedrag / Montant	EUR	CENT
Rekening opdrachtgever (IBAN) Compte donneur d'ordre (IBAN)			
Naam en adres opdrachtgever Nom et adresse donneur d'ordre			
Rekening begunstigde (IBAN) Compte bénéficiaire (IBAN)			
BIC begunstigde BIC bénéficiaire			
Naam en adres begunstigde Nom et adresse bénéficiaire			
Mededeling Communication			

SOLUTIONS?



PB-PP|B-00000
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau de dépôt 1099
BRUXELLES X P505321 - 1/158

Retour d'envoi non distribué ESTS bld de l'Abattoir 28 - 1000 Bruxelles

TRIMESTRIEL N° 185 - 1^{er} TRIMESTRE 2022

EDITO

CHACUN A LE DROIT DE MENER UNE VIE CONFORME À LA DIGNITÉ HUMAINE

Article 23 de la Constitution belge

Depuis plus de 60 ans, Espace Social Télé-Service développe des services afin de répondre à des besoins sociétaux actuels. Notre engagement : « Rétablir les droits des personnes qui vivent dans une grande précarité ». Il y a 27 ans, la Consigne Article 23 a ouvert ses portes. Depuis lors, notre Centre de jour pour personnes sans-abris ne désemplit pas. La problématique des personnes « sans-papiers », « sans toit » est bien réelle dans notre capitale, dans notre pays. Malgré un grand nombre de mobilisations, nous ne voyons aucune évolution dans les politiques tant liées au sans-abrisme qu'aux sans-papiers.

La situation de ces personnes ne fait que rarement surface aux yeux de nos politiques. Les mobilisations fortes telles qu'une grève de la faim intéressent ponctuellement les médias mais les promesses d'actions sont très vite oubliées. Cette année encore, nous avons constaté le désintérêt pour cette problématique pourtant exacerbée par la crise. Comme beaucoup de secteurs d'action sociale, ce secteur est sous financé. Le travail, pourtant indispensable, n'est que très peu reconnu par le politique. Le peu d'emplois subventionnés nous oblige à devoir faire appel à la solidarité des volontaires, notamment pour offrir un accueil de qualité minimum. Sans l'ensemble des différents services de la maison, nous ne pourrions pas développer des actions collectives et communautaires ou proposer un accompagnement individuel nécessaire à nos publics.

Durant cette crise sanitaire, nous avons peu entendu la réalité vécue par ces personnes vulnérables et le travail réalisé par les travailleurs sociaux. La crise, pour nos publics, n'a fait que renforcer une certaine déshumanisation et le sentiment de ne pas être entendu, de ne pas être visible. Il reste



très difficile, voire démotivant, pour un travailleur social de ne pas pouvoir proposer des pistes de solution crédibles à nos usagers et ce par manque d'engagement politique (politique de logement, migratoire ...).

Malgré ce contexte difficile, nos travailleurs sont là tous les jours, avec le sourire à 07h45 pour accueillir de la manière la plus humaine possible chaque personne qui frappe à la porte de la Consigne. Chaque jour,

nous poursuivons nos engagements envers notre public et nous nous battons dans l'espoir de vivre de vrais changements de notre politique intérieure.

Ce Solutions a pour but de retracer en quelques lignes l'histoire de la Consigne et les projets qui vont jaloner son futur. Notre centre de jour va connaître dans les mois à venir de gros travaux de rafraîchissement afin de garantir l'accessibilité à tous et offrir un lieu accueillant et sécurisant tant pour les usagers que pour le personnel. C'est grâce à votre soutien que nous pouvons améliorer notre qualité d'accueil et répondre à ces impératifs.

Merci pour votre engagement à nos côtés.

Tiffany Moerman
Administratrice déléguée

*Article 23 de la Constitution belge



ASBL
ESPACE SOCIAL
TÉLÉ-SERVICE
Centre d'Actions Sociales

EN CONSTANTE ÉVOLUTION, QUELLES PERSPECTIVES POUR LA CONSIGNE ARTICLE 23 ?

Les moments phares de la Consigne

1995

Création de la Consigne Article 23

La réflexion émane du service social, il faudrait proposer un accueil et une aide sociale aux «sans-logis».

La Consigne s'installe au 17 rue du Boulet et fonctionne grâce à des bénévoles qui accueillent les personnes sans-abris tous les matins de 09h à 12h (excepté le jeudi, jour de fermeture).

2000

Le grand déménagement

Tous les services d'Espace Social se rassemblent au sein d'un seul bâtiment au 27-28 boulevard de l'Abattoir.

La Consigne fonctionne alors à «porte ouverte»: les usagers font eux-mêmes leur lessive, se servent de thé et de café, disposent à leur gré des clés de leur armoire ainsi que des douches.

2012

Fermeture de la Consigne

Suite à plusieurs événements violents récurrents, la décision de fermer la Consigne s'impose le temps de la réflexion. Comment continuer à accueillir la même population tout en limitant les accès de violence ? La décision est prise de limiter l'accès à la Consigne à 25 personnes en même temps.

2017

Rénovation de la Consigne avec les bénéficiaires

La Consigne avait besoin d'un bon coup de frais. Les usagers accompagnés par l'équipe se chargent de la peinture et le service «Petits Boulots» de rénover les douches.

Autre changement : la Consigne ouvre désormais dès 08h du matin et 5j/5.

2020-2021

Le COVID bouscule tout

Lors du 1er confinement en mars 2020, la Consigne travaille à porte fermée. C'est une grande première. L'accès est limité à 14 personnes en même temps. Les services deviennent totalement gratuits, la crise sanitaire fait déjà assez de dégâts. Le travail collectif et communautaire est mis en pause pendant de long mois.

Depuis plus de 25 ans, la Consigne Article 23, accueille et accompagne des personnes sans-abris. Notre centre d'accueil de jour et son équipe s'adaptent et font face aux nouveaux défis d'une société qui ne cesse de générer de nouvelles inégalités.

Entre les moments phares de ces années passées et les projets de 2022, découvrez les témoignages de celles et ceux qui vivent la Consigne au quotidien.

ÊTRE TRAVAILLEUR SOCIAL À LA CONSIGNE

Travailler à la Consigne, c'est dur. Il faut avoir le cœur bien accroché: les situations rencontrées sont difficiles et bien souvent sans issues. Notre patience et bienveillance doivent être à leur maximum pour accueillir les difficultés liées à la vie en rue.

Ce qui nous fait tenir le coup: c'est voir une personne sortir de sa douche, méconnaissable, heureuse et remplie de bonne énergie pour attaquer sa journée.

Ce qui nous fait dire que notre travail a du sens: malgré que cela devienne de plus en plus rare parmi le public que nous connaissons, c'est de voir que nos actions peuvent au final, même provisoirement, solutionner une situation.

Être travailleur social, c'est jongler entre les cris, les rires, les malheurs et les joies des personnes que nous croisons quotidiennement.

TÉMOIGNAGE D'AHMED, USAGER DE LA CONSIGNE : « LA CONSIGNE, C'ÉTAIT COMMENT AVANT ? »

« Je suis arrivé en 2014, donc ça fait 8 ans. Maintenant à la Consigne c'est calme ! Avant, il y avait plus de femmes que d'hommes. C'est depuis trois ans qu'il y a plus d'hommes que de femmes. C'est depuis le Covid. Avant, il y avait beaucoup de problèmes de respect des travailleurs : insultes, disputes, ... Les travailleurs, ils ont toujours été très gentils. Avant, c'était difficile : il y avait beaucoup de voleurs et de bagarres. Les gens faisaient la bagarre pour les douches, le café, et parfois des drogues aussi. Avant, il y avait 40, 50 personnes ici en bas, c'était tout rempli, il y avait des gens et des bagages partout et beaucoup de bruit. Il n'y avait pas de sonnette, la porte était toujours ouverte, tout le monde pouvait rentrer.

Maintenant, il n'y a pas trop de personnes en bas, et s'il y a beaucoup de demandes, il faut attendre dehors, c'est bien. Maintenant je fais confiance pour les lessives. Avant, tout le monde pouvait rentrer dans la salle des lessives, ils faisaient semblant de chercher quelque chose et ils volaient les vêtements. Maintenant ça va, je fais confiance parce que plus personne ne rentre là-dedans, seulement les travailleurs. Pareil pour les téléphones.»



PROJETS ET PERSPECTIVES POUR 2022

Des travaux de rénovation

Au printemps, des travaux de transformation sont prévus car nous devons adapter le cadre architectural du service aux normes légales adoptées ces dernières années, notamment en matière d'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, ces travaux permettront d'offrir un nouveau visage au service. Car à terme, il n'est pas possible d'envisager une relocalisation, interne ou extra muros, des activités de la Consigne.

Ainsi, pour améliorer au mieux les qualités du cadre d'accueil et de travail, une série de travaux d'assainissement (éradication de l'humidité), d'amélioration de la luminosité et d'embellissement général du service vont être réalisés. Car comme structure d'accueil et point d'accès à des services primordiaux pour personnes sans abri, les espaces de la Consigne demandent qu'on y consacre les moyens nécessaires. Il s'agit de les rendre le plus agréable possible à vivre, ce malgré leur actuelle localisation dans le bâtiment.

Un chantier qui concerne aussi le règlement d'ordre intérieur

Après transformation de la Consigne, nous souhaiterions :

- remettre en place le système des cartes de membres ;
- soumettre un nouveau règlement d'ordre intérieur ;
- continuer à prendre soin du cadre afin que chacun, bénéficiaires ou travailleurs, puisse s'y sentir respecté. Il s'agit de perpétuer l'ambiance conviviale et chaleureuse au sein de la Consigne.

Développement d'activités et d'ateliers collectifs

Depuis le printemps 2021, avec le renforcement de l'équipe, des activités et ateliers ont émergé. Nous espérons que ceux-ci puissent continuer en 2022 et ce malgré l'effectif réduit.

Créer et motiver des initiatives prend du temps et demande un certain investissement. Les matinées, du temps ne peut pas être dégagé puisqu'il faut assurer l'accueil collectif. Et c'est principalement durant les matinées que des activités ou ateliers devraient être prévus afin de désengorger la Consigne et de permettre d'autres perspectives aux bénéficiaires.

Nous espérons en 2022 trouver des solutions (avec des bénévoles, stagiaires ou autres) et relancer : le projet Cinéart 23 (hebdomadaire), les réunions de participation collective (mensuelles), des sorties ponctuelles : à la mer, en dehors de Bruxelles, des sorties culturelles grâce à l'Article 27.

En 2022, les projets suivants continueront à cheminer, et en espérant sensibiliser d'autres bénéficiaires de la Consigne à y participer : « En Chair et en Os », les « Ateliers Lanternes », et la participation au 17 octobre avec en amont une sensibilisation à la thématique pour un investissement durant l'évènement en collaboration avec l'Atelier.

